

Bruxelles, le 26 mai 2014 140526/01

DÉCLARATION

du porte-parole concernant l'accord entre les Philippines et l'Indonésie concernant la frontière entre leurs zones économiques exclusives dans la mer de Mindanao et la mer des Célèbes

"Nous saluons l'accord intervenu entre les gouvernements de la République des Philippines et de la République d'Indonésie sur la délimitation de leurs zones économiques exclusives (ZEE) qui se recoupent partiellement dans la mer de Mindanao et la mer des Célèbes; il s'agit d'un bon exemple de résolution pacifique d'un différend maritime par la coopération, dans le respect du droit international.

L'accord atteste de la volonté des partenaires de s'engager dans un processus consultatif de règlement des différends fondé sur l'égalité et le respect mutuel, et constitue une contribution importante à une communauté régionale fondée sur des règles."

POUR EN SAVOIR PLUS:

Michael Mann +32 498 999 780 - +32 2 584 9780- Michael.Mann@eeas.europa.eu @EUHighRepSpox
Maja Kocijancic +32 498 984 425 - +32 2 298 65 70 - Maja.Kocijancic@ec.europa.eu @AshtonSpox Maja
Sébastien Brabant +32 460 75 09 98 - Sebastien.Brabant@ec.europa.eu
Eamonn Prendergast +32 460 75 32 93 - Eamonn.Prendergast@ec.europa.eu
Suivez-nous sur Twitter @eu_eeas
www.facebook.com/EuropeanExternalActionService
www.eeas.europa.eu